

DAJI/2018/Décision/Tarifs/05

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «Physics of living matter 13th edition»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 19 janvier 2016, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DÉCISION

Article 1:

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «Physics of living matter 13th edition» organisé par l'Institut de Biologie du Développement de Marseille (IBDM).

Ce colloque aura lieu les 11 et 12 septembre 2018.

Les tarifs s'élèvent à :

	Préinscription jusqu'au	Inscription à compter du
	30 avril 2018	1 ^{er} mai 2018
Etudiants *	58,33 € HT	80,00 € HT
Enseignants / Chercheurs	58,33 € HT	125,00 € HT

Article 2:

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 22 janvier 2018

Yven Berland Président d'Aix-Marseille Université * AMU.